

Observation reçue par mail le 21/06/2022

Bonjour

Nous adressons nos observations sur l'enquête publique relative au projet de modification n°9 du Plan Local d'Urbanisme.

Concernant le document [3b – OAP secteur des Soulières M9 PLU](#) , nous approuvons totalement la volonté de restreindre la construction à des maisons (logement R-R+1) et limiter le nombre de nouveaux logements dans ce quartier.

En effet, le chemin est nullement sécurisé pour nos enfants se rendant à pied pour rejoindre les moyens de transport (pas de trottoir, pas de visibilité, chemin peu large). Un trafic plus élevé de voitures lié à un afflux de logements accentuerait le risque d'accident et le sentiment d'insécurité pour les parents et les enfants.

Ce quartier est également aujourd'hui constituait de maisons avec visibilité sur la forêt et la verdure. Des immeubles dénatureraient le visuel du quartier.

https://www.biot.fr/wp-content/uploads/2022/05/3b-OAP-secteur-des-Soulie%CC%80res_M9-PLU.pdf

cordialement
Carole Olagnon
Luc Juggery

737 chemin des soullières
06410 Biot